

Nouveau code des eaux : Le projet ne fait pas l'unanimité

Dossier de la rédaction de H2o
August 2021

L'adoption du nouveau code des eaux actuellement en discussion l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) constituerait un tournant dangereux pour le pays, estime Raoudha Gafraj, experte en ressources en eau et changements climatiques. Selon elle, ce nouveau code témoigne de l'incapacité du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche à gérer le secteur. L'experte pointe des contradictions dans le projet, notamment entre l'affirmation de la maîtrise de l'État sur les ressources en eau et la régularisation de la vente de l'eau par des privatisés, laquelle constitue une forme de privatisation. L'assainissement des eaux, pouvant faire l'objet de concessions depuis 2008, constitue un second exemple de privatisation. S'agissant de la garantie d'égalité de l'accès à l'eau et à l'assainissement que le projet du nouveau code entend réaliser, elle estime cet objectif irréaliste notamment en matière d'assainissement pour les agglomérations rurales de moins de 3 000 habitants. En outre, le nouveau projet n'a pas traité de manière approfondie le rapport entre les ressources en eau et les changements climatiques. Toutefois, cet avis n'est pas partagé par le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) ayant participé aux négociations sur le projet du nouveau code.

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a entamé la discussion du projet de loi organique n° 66/2019 portant sur la promulgation du code des eaux lors d'une séance marquée par les habituelles confrontations entre les députés d'Ennahdha et ceux du PDL (Parti destourien libre). La refonte du code des eaux est notamment exigée, selon des experts, par les bailleurs de fonds internationaux, dont la Banque mondiale. Le fait que cette discussion survienne en pleine canicule n'arrange évidemment pas les choses.

Tunis Afrique Presse (Tunis) - Africa

À

Le code de l'eau : Un texte sans faille ?

Entretien avec Raoudha Gafraj - Selon l'experte en eau et adaptation au changement climatique, le texte, qui a été amendé plusieurs fois, demeure "obsolète" car il ne présente aucune vision prospective pour l'avenir du secteur.

Imen Haouari, La Presse (Tunis) - Africa